

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 JUIN 2012**

Délibération
n° 2012.06.071

**Contrat régional de
développement
durable (CRDD)
2007/2013 :
programmation
partielle 2012**

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **1 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Anissa EL MESSOUDI, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick BOUTON par Christophe CHOPINET, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI, Laurent PESLERBE par Anissa EL MESSOUDI

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE / MISSIONS
TRANSVERSALES

Rapporteur : Monsieur le Président

**CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CRDD) 2007/2013 :
PROGRAMMATION PARTIELLE 2012**

Le Comité Local d'Examen des Projets (CLEP), réuni le 31 mai 2012, a examiné les projets susceptibles d'être soumis à la Commission Permanente de la Région dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable 2007-2013.

Le comité a proposé la programmation suivante, au titre du Volet « Vie quotidienne » :

**Ville d'Angoulême – Champ de Mars Phase 1 : aménagement d'un local
Jeunesse ; mobilier et végétalisation de l'espace**

Subvention régionale CRDD: 54 696 €

ADAPEI – ESAT « Image – arts graphiques »

Subvention régionale CRDD: 15 000 €

GrandAngoulême – Acquisition de 17 véhicules électriques

Subvention régionale CRDD: 68 000 €

Piano en Valois – Festival 2012

Subvention régionale CRDD: 20 000 €

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 66 du 23 mars 2007 approuvant le projet de contrat régional de développement durable 2007-2013 du GrandAngoulême,

Vu la délibération du Conseil régional du 21 mai 2007 adoptant le contrat régional de développement durable 2007-2013 du GrandAngoulême,

Vu l'avis favorable du Comité local d'examen des projets du 31 mai 2012,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 31 mai 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet de programmation partielle 2012 du contrat régional de développement durable 2007-2013 ainsi que le montant des subventions régionales.

D'AUTORISER Monsieur le Président à transmettre à la Commission permanente du Conseil régional Poitou-Charentes ce projet de programmation partielle 2012.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :**Reçu à la Préfecture de la Charente le :****13 juin 2012****Affiché le :****13 juin 2012**